



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Zoom
sur

L'ICP et le CCRFE de Fribourg proposent le DU Abus et Bienveillance en Suisse

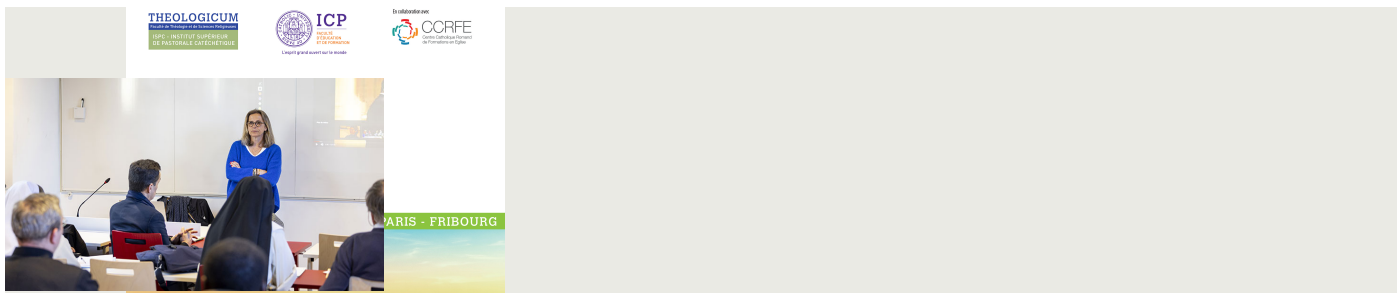
En 2022, dans le sillage de la CIASE, l'ICP a créé le Diplôme Universitaire « Abus et Bienveillance : Écouter, accompagner, prévenir ». Il s'associe aujourd'hui au Centre Catholique Romand de Formations en Église (CCRFE) à Fribourg pour développer cette formation en Suisse.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Plaquette
DU Abus et Bienveillance, 2024-2025



COMMUNIQUÉ FORMATION INTERNATIONAL

Le DU Abus et Bientraitance : Écouter, accompagner, prévenir permet aux acteurs engagés dans l'Église d'**acquérir une meilleure compréhension des phénomènes d'abus, notamment d'autorité, de conscience et sexuels, ainsi que des compétences d'accompagnement des victimes et de prévention.**

Il a été créé en partenariat avec la Conférence des Evêques de France (CEF), la Conférence des Religieux et Religieuses en France (CORREF), l'association Parler et Revivre, Agir pour notre Église, et avec le soutien financier du Fonds SELAM (Fonds de Solidarité et de Lutte contre les Agressions sexuelles sur Mineurs) et du FREVAS (Fonds de dotation en faveur des victimes d'abus de la part de religieux ou religieuses).

Proposer le DU Abus et Bientraitance à l'international

Fort du succès de la première année de ce programme et des besoins réels de formation en France et à l'étranger, l'ICP s'associe au Centre Catholique Romand de Formations en Église (CCRFE).

« Le CCRFE souhaite contribuer à ce développement à la fois par des échanges académiques, et par la mise en place d'une expérience pilote consistant à proposer le DU sur deux sites. » Philippe Hugo, directeur du CCRFE.

Le CCRFE proposera ainsi ce cursus d'un an à partir de la rentrée universitaire de septembre 2024. Il permettra au public suisse de se former, en bénéficiant de l'expertise des enseignants reconnus de l'ICP et du CCRFE. Les diplômés pourront ensuite intervenir au niveau de la prévention des risques, de l'accueil et de l'accompagnement des victimes, du suivi des procédures, de l'entrée dans les processus de reconnaissance et de réparation.

La formation **se déroulera à la fois à Paris et à Fribourg**, en présentiel et en distanciel. Elle comprend 8 sessions de 2 jours, réparties d'octobre à mai. Les enseignements sont composés de séminaires interdisciplinaires, de cours, d'ateliers ou encore de conférences / débats avec un(e) invité(e) et analyses de pratiques. Les participants étudieront des thématiques aussi variées que le droit civil, le droit canonique, les victimes et les institutions, le contexte ecclésial, la famille et la société.

« Cette initiative de développement de la formation apparaît d'autant plus pertinente aujourd'hui, après les récentes demandes exprimées par des diocèses de France et de l'étranger, notamment d'Algérie. L'ICP est ainsi favorable à la création d'autres partenariats. » Paul Lignières, vice-recteur de l'ICP.

L'ICP et le CCRFE proposent déjà depuis octobre 2023 aux prêtres et aux agents pastoraux de Suisse romande, étudiants et candidats du CCRFE, de suivre à distance les conférences données dans le cadre du cursus à Paris par les invités de chaque session. Huit conférences mensuelles sont ainsi accessibles au public suisse. Les deux dernières sont réalisées sur le campus du CCRFE à Fribourg, et retransmises à Paris.

Publié le 28 mars 2024 – Mis à jour le 28 mars 2024

A lire aussi

À LA
UNE

COMMUNIQUE

FORMATION

INTERNATIONAL

Tous les tags